

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 1 (1901-1902)
Heft: 4

Artikel: La Société de chant du Conservatoire de Genève [la fin au prochain numéro]
Autor: Kuhne, Emmanuel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

grands concerts accueillent aussi, bien que trop rarement encore, la musique de scène pour *Caligula*, *Shylock*, *Pelléas et Mélisande*, la Symphonie, la Suite d'orchestre, *La Naissance de Vénus*, *La Pavane*, les Chœurs, etc....

Nul n'ignore quel fut le point de départ des grandes manifestations musicales qui eurent lieu à Béziers depuis l'année 1898. Camille Saint-Saëns a raconté lui-même que c'est en causant dans les arènes de cette ville avec M. Castelbon de Beauxhostes, un fervent mélomane, que prit naissance l'idée de remplacer les tauromachies habituelles par un spectacle d'art, pouvant avoir une influence heureuse sur l'esprit des foules. *Déjanire* de C. Saint-Saëns, sur le poème de Louis Gallet, fut donnée dans un cadre superbe les 28 et 29 août 1898, puis l'année suivante encore devant un public enthousiaste.

En 1900, ce fut à Gabriel Fauré qu'échut l'honneur de faire représenter, les 27 et 28 août, dans les arènes de Béziers, *Prométhée*, tragédie lyrique écrite par lui sur les vers de MM. Jean Lorrain et A. Ferdinand Hérold. Nous verrons, dans la partie de cette étude consacrée spécialement à la critique des œuvres, comment l'éminent musicien a traduit musicalement le poignant mythe de Prométhée.

(A suivre.)

HUGUES IMBERT



La Société de chant du Conservatoire de Genève.

Il y a quelques semaines les journaux genevois annonçaient la démission de M. le professeur Léopold Ketten comme directeur de la Société de chant du Conservatoire. Cette retraite prématurée nous est une toute naturelle occasion de re-

tracer brièvement l'histoire de cette société et plus spécialement de la période brillante passée sous la baguette directoriale du démissionnaire. J'entre en matière sans autre préambule.

C'est en 1864 que le Comité du Conservatoire de Genève encouragea la formation d'une Société chorale mixte de musique d'ensemble, à laquelle il assurait un local et une modeste subvention. Le directeur était alors le professeur de chant du Conservatoire, M. Landi, le père de la cantatrice bien connue, un excellent musicien qui a laissé à Genève de bons souvenirs et de fidèles amis.

Peu d'années après, le bâton de commandement passait aux mains de M. Hugo de Senger, directeur de l'orchestre. Je n'aurai pas l'outrecuidance de vous rappeler qui était ce musicien, éminent par le talent et par le caractère. Ceux qui ont travaillé quelque grande œuvre sous sa direction n'oublieront jamais les aperçus lumineux qu'il donnait en quelques phrases pittoresques, les réflexions profondes dont il émaillait les séances d'études, l'éclectisme de bon aloi qui présidait à ses préférences musicales. Hugo de Senger était, sans exclusivisme aucun, admirateur fervent de Bach, de Beethoven, de Richard Wagner, de Berlioz; il savait apprécier les trésors de mélodie d'un Rossini; il prenait son bien dans toutes les écoles sans vouloir se cantonner dans un genre comme dans une forteresse, de laquelle on repousserait l'assaut de toutes les autres formes d'art. C'était en outre un compositeur aussi remarquable que modeste.

Le premier procès-verbal que nous ayons pu retrouver remonte à l'année 1871. Hugo de Senger était déjà directeur et le président du Comité était alors M. H.-F. Amiel, l'auteur du *Journal intime* et le Rouget de l'Isle de notre *Roulez tambours*. A cette époque lointaine, la société faisait déjà de la musique sérieuse. Le programme mis à l'étude pour cette saison de 1871-1872, comprenait entre autres deux chœurs de *Lohengrin*, — notez qu'il devait s'écouler encore près de vingt ans avant la première de l'œuvre wagnérienne à Paris et la fameuse révolte des marmitons, — un chœur de Rameau et d'importants fragments de la *Prise de Troie*, de Berlioz.

En 1873 la Société est présidée par M. Adolphe Kæckert qui, aujourd'hui, est encore sur la brèche pour la bonne cause et rompt des lances en faveur de la permanence de l'orchestre à Genève.

A cette époque, la Société donnait chaque hiver un ou deux concerts, mais il était rare de voir à l'étude quelque grande œuvre : c'était le temps des programmes coupés, entremêlés de soli. Cependant elle apportait un important contingent aux fêtes de feu la Société de musique de la Suisse romande, entre autres à une belle exécution de la *Rédemption*, de Gounod.

Plus tard elle sut unir ses forces à celles du Chant sacré pour une œuvre importante, le *Paulus*, qui fut donnée le 24 novembre 1877.

La même saison, le 2 février 1878, la Société donnait seule à la Réformation un concert dans lequel se faisait entendre comme ténor, et avec un grand succès, M. Léopold Ketten qui devait exercer par la suite une si grande influence sur la marche de la Société. Ce même concert fut l'occasion d'une tempête dans un verre d'eau. Plusieurs sociétaires, furieux de l'introduction au programme d'un certain *Siège de Leyde*, de Petrella, qu'ils ne jugeaient pas digne de la Société au point de vue musical comme étant trop vulgaire, envoyaient leur démission au Comité. On se passionnait encore, à cette époque, pour une cause artistique.

La Société cependant avait pris goût aux grandes œuvres dont l'étude exige la majeure partie du travail d'une saison. En 1879, le *Requiem* de Verdi occupe l'affiche et en 1881 le *Messie*, de Hændel.

Hugo de Senger avait reconnu par son expérience personnelle, l'importance qu'il y aurait pour le recrutement de la Société à avoir pour chef musical le professeur supérieur de chant du Conservatoire. Persuadé de ce fait, il réussit le 24 mai 1881, à faire agréer sa démission par le Comité, qui choisit pour le remplacer M. Léopold Ketten.

L'honorable professeur enseignait le chant au Conservatoire avec un succès croissant et il sut vite recruter parmi ses élèves les voix les plus fraîches et les meilleures musiciennes. A telles enseignes que les registres féminins de la Société de chant, les soprani notamment, jouissent depuis bien des années d'une réputation méritée. Il est difficile de réunir meilleure phalange de voix jeunes et cristallines. Il nous souvient d'un hiver où chantaient parmi les soprani M^{lle} Brennwald et M^{lle} Lowensohn, qui sous les noms de Bréval et de Loventz, ont fait plus tard les beaux jours de l'Opéra. Je me rappelle avoir entendu là-dessus l'opinion d'un des maîtres actuels de la musique française, opinion ex-

primée entre quatre yeux, soit sans intention aucune de flatterie, et que je ne redirai pas, crainte d'effaroucher la modestie des sociétaires.

Bien des années après, à une nouvelle apparition à Genève, il parlait encore en termes chaleureux des soprani du Conservatoire dont il n'avait pas perdu le souvenir.

M. Ketten est un directeur de chant hors ligne qui arrive à la perfection des nuances, à des pianissimi d'une ténuité exquise. Pour obtenir ces effets il ne néglige aucun effort et aucune peine et il en a été maintes fois récompensé par les ovations et les bis. Sa profonde science du chant et des voix lui permet d'obtenir tout ce qu'il est possible de tirer des ressources chorales mises à sa disposition.

EMMANUEL KUHNÉ.

(La fin au prochain numéro.)



LA MUSIQUE A LAUSANNE

Si Neuchâtel estime avoir de la peine à se tenir au niveau des autres villes de la Suisse romande en ce qui concerne la musique, Lausanne est probablement celle de ces villes qui lui ressemble le plus. Neuchâtel, bien que n'ayant pas d'orchestre, donne tout de même d'excellents concerts. Lausanne, bien qu'ayant un orchestre, n'égale cependant point Neuchâtel dans cette voie intéressante, du moins depuis plusieurs années. Si Neuchâtel a quelques Mécènes bien disposés, Lausanne affecte sous ce rapport une pénurie tout à fait remarquable. Aussi n'est-ce que dans les circonstances les plus rares que l'on voit une manifestation musicale un peu grandiose prendre corps, comme lors des fêtes universitaires, c'est-à-dire quand l'Etat s'en mêle.

Pourtant le passé musical lausannois n'est point dénué d'intérêt, surtout si l'on songe à l'époque où l'orchestre était sous la direction de M. Herfurth, et où Wilhelmj, le grand violoniste, ne jouait à Genève qu'à la condition d'être accompagné par les musiciens de Lausanne. Les temps ont bien changé depuis lors, et l'état physique et musical de l'orchestre est actuellement tout à fait précaire. Il a même failli mourir de sa belle mort, il y a quelques jours, et personne ne peut encore affirmer que sa fin ne soit définitivement écartée.

Il vient pourtant, dans un spasme de sa longue